

LES BONNES QUESTIONS À SE POSER POUR ANTICIPER SA TRANSMISSION :



- Suis-je prêt à céder mon entreprise ?
- A qui vendre ?
- Quelle est la valeur de mon entreprise ?
- Comment aborder les aspects juridiques, fiscaux et patrimoniaux ?
- Quelles formalités accomplir ?

VOS CONTACTS CCI DU TARN

PÔLE CRÉATION REPRISE TRANSMISSION

- Mohamed NASSER - m.nasser@tarn.cci.fr
- Régine GRIMAL - r.grimal@tarn.cci.fr

Un numéro, toutes les infos **05 67 46 60 00**, notre site web <http://www.tarn.cci.fr>

Site d'Albi
Site de Castres
Site de Mazamet

Maison de l'Économie - 1, avenue Général Hoche - 81012 Albi cedex - Fax 05 67 46 60 01
Adresse de correspondance - 40, allée Alphonse Juin - BP 30217 - 81101 Castres cedex - Fax 05 67 46 60 02
Espace du Grand Balcon - 2, rue Cormouls Houlès - 81200 Mazamet - Fax 05 67 46 60 03

Tél. 05 67 46 60 00

cci@tarn.cci.fr

www.tarn.cci.fr

VOUS AVEZ UN PROJET DE TRANSMISSION ? LES CLÉS POUR RÉUSSIR



VOUS AVEZ UN PROJET DE TRANSMISSION ? LES CLÉS POUR RÉUSSIR

Transmettre son entreprise ne s'improvise pas : il est nécessaire d'anticiper. En effet, la transmission est une opération longue et complexe.

Vous y préparer, mais aussi préparer votre entreprise, sont les clés du succès. Pour vous aider, la CCI du Tarn vous accompagne tout au long de votre projet de cession.

PRÉPARER LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

Contactez votre CCI pour convenir d'un « **RDV DÉCOUVERTE** » avec un conseiller spécialisé en transmission d'entreprise. En toute confidentialité, vous échangerez avec lui sur les éléments clés de votre entreprise, pour permettre au conseiller de mieux connaître votre activité.



RÉALISEZ UN « PRÉ-DIAGNOSTIC »

Un conseiller CCI réalise un pré-diagnostic de votre entreprise, ce qui vous permet de bénéficier d'une analyse externe et neutre par rapport à votre activité : état des lieux, points forts et points de vigilances, préconisations, bilans ...

Ce document peut vous permettre d'améliorer la transmissibilité de votre entreprise, mais également d'anticiper certaines questions d'un repreneur potentiel.

« CLUB DES CÉDANTS ET CONFÉRENCES »

La CCI du Tarn organise des réunions d'information thématiques réservées aux chefs d'entreprise, ainsi que des conférences, afin de sensibiliser les dirigeants sur la thématique de la transmission d'entreprise.



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne et la Région Occitanie
L'Europe s'engage en Occitanie Pyrénées Méditerranée avec le FEDER

EVALUER LE PRIX DE CESSIION DE VOTRE ENTREPRISE

A partir du Pré-diagnostic réalisé par votre conseiller CCI, vous pouvez bénéficier d'une évaluation de votre entreprise par un Expert-comptable habilité à réaliser un « **DIAGNOSTIC-ÉVALUATION** ».

Cette évaluation vous permettra de déterminer le prix de cession de votre entreprise et de construire votre argumentaire de vente.

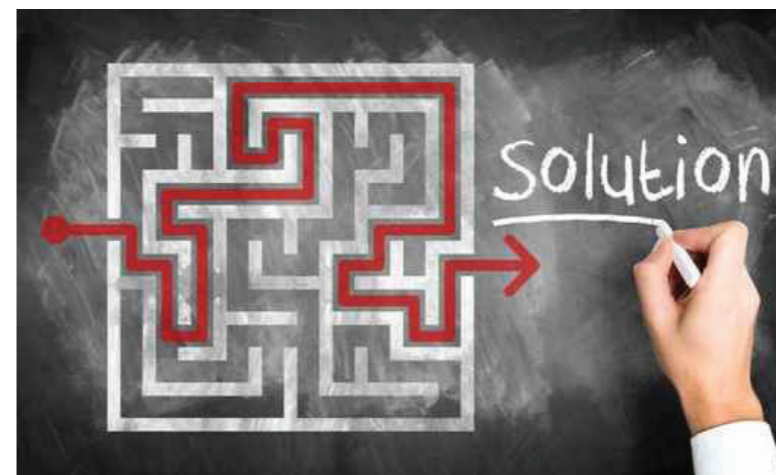
Ce dispositif vous permet d'accéder à une prise en charge financière de 50% du coût de la prestation de l'Expert-comptable :

- **Entreprises de moins de 10 salariés** : cofinancement à hauteur de 50 % du coût de l'expertise plafonné à 2.000 € TTC.
- **Entreprises de plus de 10 salariés** : cofinancement à hauteur de 50 % du coût de l'expertise plafonné à 5.000 € TTC.

TROUVER UN REPRENEUR

« INFORMER VOTRE CCI »

Nous informer de votre offre de cession en toute confidentialité, nous permet d'avoir connaissance de votre projet et de vous mettre éventuellement en relation avec des porteurs de projet en recherche d'entreprise à reprendre sur notre territoire.



« DIFFUSEZ UNE ANNONCE »

Votre conseiller CCI vous aide à rédiger une annonce correspondant à votre offre de cession. Celle-ci est ensuite diffusée sur notre bourse d'opportunité nationale pendant 1 an : **Transentreprise**.



<http://www.transentreprise.com>

Nous vous informons dès qu'un repreneur s'intéresse à votre annonce. Nous le rencontrons afin de faire un point, qui nous permet de déterminer ses compétences et critères de recherche. A l'issue de ce RDV, nous vous mettons en relation avec lui si son profil est intéressant pour la reprise de votre entreprise.